

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 28 février 2019

salle des États du Languedoc, hôtel de ville, Alès



SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE D'ALÈS AGGLOMÉRATION 2018 - 2021



Le contrat Enfance Jeunesse : c'est quoi ?

Signé pour une durée de 4 ans (ici pour la période 2018-2021), le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement, conclu entre la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, la Mutualité Sociale Agricole et la Communauté d'Alès Agglomération.

Ce contrat a vocation à contribuer au développement et au maintien de l'offre d'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus :

- > En favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
 - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention ;
 - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
 - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
 - une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.
- > En recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Les axes stratégiques du CEJ s'articulent autour des enjeux de proximité, de mixité sociale, de diversité, de soutien et d'accompagnement à la parentalité ainsi que d'accès des familles les plus fragiles aux différents modes d'accueils.

Au titre du CEJ,
la Communauté d'Alès Agglomération s'engage à :

- mettre en œuvre un projet éducatif et social (toutes les actions menées avec et autour de l'enfant s'inscrivent dans une démarche éducative et sont définies dans les projets d'établissement, projets éducatifs et projets pédagogiques de chaque structure) ;
- s'assurer que les services et/ou activités proposées soient de qualité, ouverts à tous, qu'ils s'appuient sur un personnel qualifié et un encadrement adapté et qu'ils répondent aux normes de sécurité et d'hygiène ;
- respecter les principes d'égalité et de laïcité ;
- optimiser la fréquentation des établissements (suivi des taux d'occupation) ;
- apporter une attention particulière au coût de fonctionnement des structures d'accueil.

En contre-partie, la CAF et la MSA s'engagent à :

- participer à l'élaboration d'un diagnostic partagé et à l'évaluation du projet ;
- co-financer les services et/ou activités inscrits au Contrat Enfance Jeunesse.



PRÉSENTATION DES STRUCTURES CONCERNÉES PAR LE CEJ

Pour le volet « petite enfance », le schéma de développement du CEJ d'Alès Agglomération englobe toutes les structures d'accueil du jeune enfant, qu'elles soient en gestion communautaire ou associative, ainsi que la ludothèque itinérante dédiée au Pôle Education Enfance Jeunesse d'Alès Agglomération.

Les structures concernées :

- Les Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont des services libres et gratuits à destination des parents, futurs parents, assistants maternels et candidats à l'agrément. Ils offrent un lieu d'échange, d'accueil et d'information.
- Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), qui accueillent les enfants de 3 mois à 6 ans.
- La ludothèque itinérante « L'île aux trésors » dédiée au Pôle Education Enfance Jeunesse d'Alès Agglomération, et qui intervient notamment au sein des multi-accueils collectifs et des ateliers organisés par les RAM.

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (annexe 1)

Quatre Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s maillent l'ensemble du territoire d'Alès Agglomération avec 4 secteurs définis comme suit :

- ville centre : siège administratif à Alès,
- ouest : siège administratif à Anduze,
- est : siège administratif à Bagard,
- nord : siège administratif à Rousson.

Il est à noter que le relais du secteur nord s'étend au-delà des contours de l'agglomération et couvre également le territoire de l'EPCI de De Cèze Cévennes.

Près de **520** assistant(e)s maternels sont recensé(e)s, dont **402** en activité qui accueillent environ **1200** enfants .



Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (annexe 2)

Alès Agglomération gère **21** établissements d'accueil de jeunes enfants (micro-crèches, multi-accueils et jardins d'enfants) dont un en Délégation de Service Public (« Los Quinsons » à Chamborigaud).

Par ailleurs, **7** structures relèvent d'une gestion associative et perçoivent des subventions de fonctionnement d'Alès Agglomération.

Au total, ce sont **654** places d'accueil qui sont proposées aux familles pour environ **1500** familles accueillies .

Détail des structures concernées :

Gestion communautaire :

- micro-crèche Les Lucioles - Lézan
- micro-crèche Los Quinsons - Chamborigaud (DSP)
- micro-crèche Les P'tits loups - Rousson
- micro-crèche Les 1ers Pas - Saint Florent sur Auzonnet
- micro-crèche 1 2 3 Soleil - Saint Julien les Rosiers
- JE Le Roucan - Saint Martin de Valgalgues
- MAC A petits pas - Méjannes les Alès
- MAC Danielle Casanova - Les Salles du Gardon
- MAC La Granille - Ribaute les Tavernes
- MAC La Petite École - Massillargues-Atuech
- MAC Le Roucan - Saint Martin de Valgalgues
- MAC Les Aventuriers - Cruviers Lascours
- MAC Les Papillons Bleus - Alès
- MAC Califourchon - Alès
- MAC Les Lutins – Alès
- MAC Les Petits Princes - Alès
- MAC Les Pequelets - Thoiras
- MAC Les Quinsons - Saint Christol lez Alès
- MAC La Clé des Champs - Saint Hilaire de Brethmas
- MAC La Ribouldingue - Saint Maurice de Gazevieille
- MAC Les Canaillous - Saint Jean du Gard
- MAC Les Petites Frimousses - Vézénobres
- MAF Les Marmousets Saint Christol lez Alès



Gestion associative :

- Micro-crèche Les Cardamômes – Méjannes-les-Alès
- Micro-crèche Le jardin des capucines - Anduze
- Multi Accueil Familial Les Blacous - Saint Privat des Vieux
- Multi Accueil Collectif Les Blacous - Saint Privat des Vieux
- MAC Les Marmousets - Saint Christol lez Alès
- MAC L'île aux Enfants - Anduze
- MAC Sésames - Alès

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Pour le volet « jeunesse », et dans la continuité de sa politique menée en faveur de la petite enfance, Alès Agglomération poursuit son action en direction des enfants et des jeunes, qu'il s'agisse du temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire. Au titre du CEJ, ce sont essentiellement les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), présents sur le territoire qui sont concernés.

Les ALSH 3-17 ans permettent aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Alès Agglomération gère **14** ALSH communautaires (en direction des 3-11 ans ou des 12-17 ans) pour une capacité totale d'accueil de **785** places sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, **8** structures relèvent d'une gestion associative et perçoivent des subventions de fonctionnement d'Alès Agglomération.

Détail des structures concernées :

Gestion Communautaire :

- ALSH Mas Sanier – Alès
- ALSH Malataverne - Cendras
- ALSH du Secteur de Vézénobres (à Saint Césaire de Gauzignan, Ners, Méjannes les Alès et Saint Jean de Ceyrargues)
- ALSH La Cabane des Cévennes - Les Mages et Saint Julien les Rosiers
- ALSH Anduze
- ALSH Les Droulets - Boisset et Gaujac
- ALSH Lez'Enfantillages - Lézan
- ALSH Les Passerous - Ribaute les Tavernes
- ALSH Les Fripouilles - Saint Christol lez Alès
- ALSH Les Cocci'Malins - Saint Hilaire de Brethmas
- ALSH Le Roucan - Saint Martin de Valgalgues
- ALSH Espace Jeunes la Cabane des Cévennes à Les Mages et St Julien les Rosiers
- ALSH Espace Jeunes « Cœur de Ville » - Alès
- ALSH Espace Jeunes des Cévennes - Alès

Gestion associative :

- ALSH RAIA - Alès
- ALSH Sésames - Alès
- ALSH Carrefour Béthanie - Bagard
- ALSH La Cour des Miracles - Salindres
- ALSH L'Oustal - Saint Jean du Gard
- ALSH Les Blacous - Saint Privat des Vieux
- ALSH le Bois de Bertrand sur le secteur de l'ex Hautes Cévennes

Les Séjours vacances organisés par le Centre Social Le Kiosque - Saint Julien les Rosiers - sont également inscrits au CEJ.

D'autres structures ont intégré Alès Agglomération au 1er janvier 2019 : La Grand'Combe, Les Salles du Gardon, Cendras, Le Pradel.

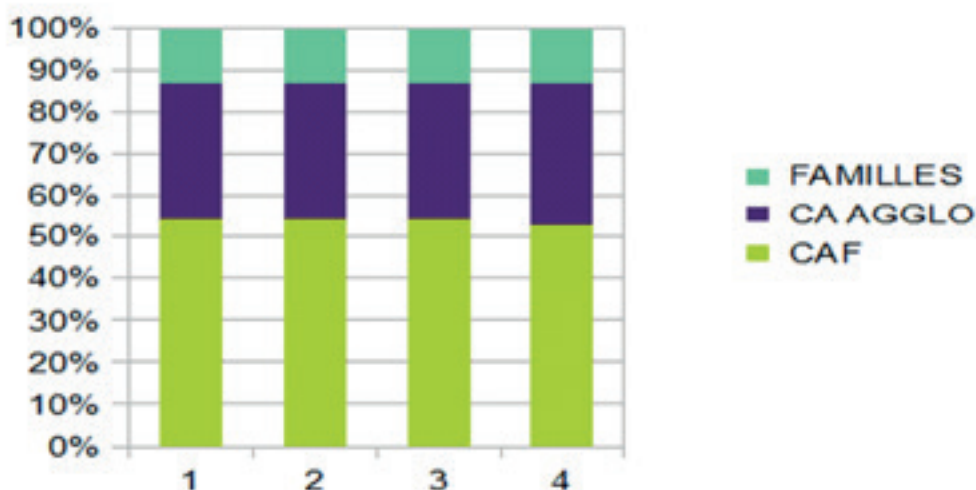
La Caf du Gard, principal financeur dans le domaine de la petite enfance.

À titre d'exemple, sur les 10 millions d'euros du budget annuel petite enfance de la Communauté d'Agglo d'Alès, la Caf du Gard apporte une participation supérieure à 50 %, la Communauté d'Agglo intervenant à hauteur de 35 % et les familles pour 15 %.

Les engagements financiers de la CAF et de la MSA liés au Contrat Enfance Jeunesse

Année		2018	2019	2020	2021
PETITE ENFANCE	Petite enfance CAF	1 627 516,28 €	1 650 404,37 €	1 660 454,75 €	1 664 339,47 €
	PE MSA	7 202,91 €	7 549,56 €	7 504,80 €	
Totaux Petite Enfance		1 634 719,19 €	1 657 953,93 €	1 667 959,55 €	1 664 339,47 €
JEUNESSE	Accueil de loisirs CAF	700 240,28 €	708 433,34 €	708 434,18 €	708 433,46 €
	Accueil de loisirs MSA	2 077,27 €	2 077,25 €	2 077,31 €	
Totaux Jeunesse		702 317,55 €	710 510,59 €	710 511,49 €	708 433,46 €
Totaux Contrat Enfance Jeunesse		2 337 036,74 €	2 368 464,52 €	2 378 471,04 €	2 372 772,93 €

PART FINANCEMENT

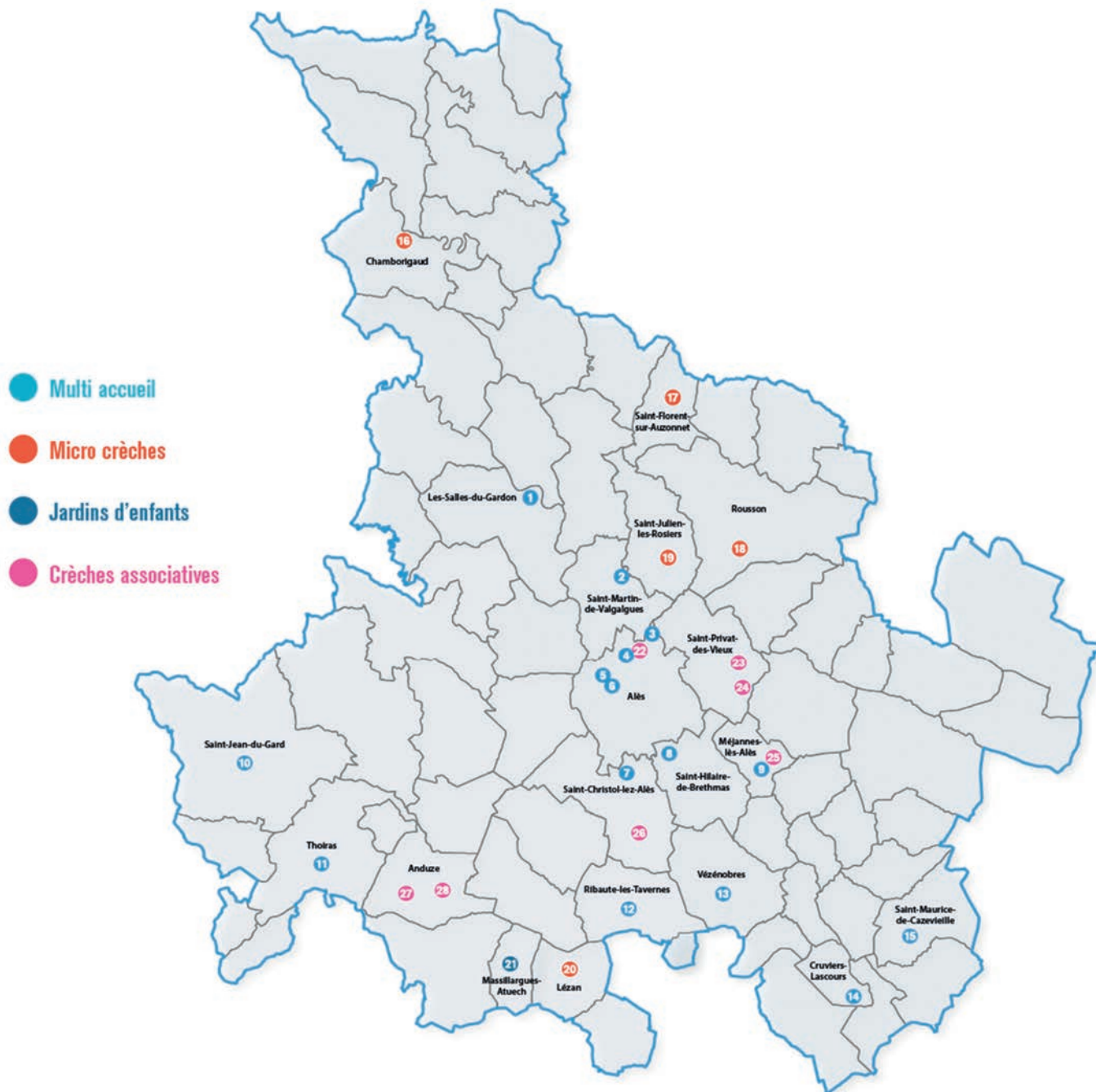


ANNEXE 1

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S



ANNEXE 2 STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF



Contacts :

Coordination Enfance Jeunesse

Communauté Alès Agglomération

Vincent Antoine

04 66 56 11 56 / vincent.antoine@alesagglo.fr

Presse

Direction de la Communication Alès Agglomération

Romain Capelle

04 66 56 10 46 / romain.capelle@alesagglo.fr

